

**50ème Conférence des Coordinations Locales  
Lundi 19 janvier 2026 de 13h30 à 15h00**

**Prochaines conférences : le jeudi 12 février 2026 de 13h30 à 15h00  
et le lundi 16 mars de 13h30 à 15h00**

**1070 inclusions au 6 janvier 2026**

Participants : Audrey PALAZON (Nîmes), Laëtitia VALENSISI et Valérie DEZEHELLE (Marseille), Coralline MOUTENET (Chambéry), Claire LELEU (Dainville), Mélissa LEBOISSETIER (La Roche), Manuella XEMARD et Sylvie LEONARD (Epinal), Marion NOËL (Ardennes), Anita CROCHET, Virginie MARCHAND, et Mireille ROZE pour l'ECNP.

Excusées : Annabelle POUPAUD (La Roche), Loren GEHIN (Epinal), Julie DURAND (Avrillé) et Céline Flanquart (Dainville)

**Ordre du jour :**

- Les actualités PEGASE
- Prévisionnel des inscriptions en formation
- Vos questions
- Vos actualités

---

**Actualités du programme**

Toujours en attendant de l'arrêté de la généralisation. Nous vous remercions encore pour toutes vos mobilisations couplées à celles des autres partenaires (Gepso, Parlementaires, CNPE...) ce qui a permis quelques avancées mais qui reste à confirmer.

Ce qui semble avoir bougé dans le discours du ministère : le programme conserve le logiciel tant qu'il n'y a pas une solution publique avec les mêmes fonctionnalités et financée par le ministère. Cela permet la continuité de la recherche et du suivi des dossiers, la gouvernance nationale est conservée jusqu'en 2028 et sera financée par la DGCS. On ne sait pas ni le cadre, ni les montants alloués. Le périmètre d'âge aurait évolué, mais on ne sait pas dans quelle mesure. Les montants de la coordination aussi, mais cela reste abstrait. Les échelles de développement sont maintenues. Seul le volume des soins précoces est acceptable, avec 1900€ par an et par enfant, c'est 3 fois plus que dans PEGASE jusqu'à présent.

***Est-ce qu'on continue les inclusions ?*** oui, à partir du 2 février on sort de la période transitoire mais en attendant la bascule dans le PCR, il y aura un temps intermédiaire financé par les ARS. Jusqu'au 2/02 c'est pris en charge dans le cadre de la plateforme Art51, comme d'habitude, et

pour la suite les ARS prendront le relai financier. Les ARS ont reçu une lettre de mission et de cadrage par le ministère pour assurer la jonction.

**Peut-on poursuivre le développement du réseau ?** Oui, on peut poursuivre dans les faits, mais à revoir avec vos directions, car cela implique un coût de formation et d'ouverture de nouvelles licences, sauf s'il vous en reste des gratuites.

**Concernant le réseau actuel, comment poursuivre la collaboration ?** On va continuer en l'état, ce à quoi il faut faire attention c'est le conventionnement et surtout le prix de la consultation. En fonction de ce qui aura été écrit dans les précédentes, il faudra peut-être signer une nouvelle convention sur cette période intermédiaire.

Sur Marseille, l'établissement était sur une reconduction annuelle. Le service financier exige qu'il y ait un conventionnement pour le paiement.

Au vu de la montée en charge avant le 2 février, il faudrait développer le réseau de soins, mais l'absence de cadre clair demande à penser la stratégie de recrutement.

### Point formation

Votre prévisionnel pour les formations à venir :

Marseille, un médecin de PMI doit s'inscrire mais ne peut pas le lundi. Et une collègue puéricultrice

Epinal, inscription sur le 9 mars

Dainville, peut-être un psychomot le 2 février en attente de confirmation

Vendée, une coordo et un médecin

Nîmes, un psychomot en attente de rencontre pour entrer dans le réseau

### Vos actualités

**Epinal :** une pédiatre qui arrive à dédier plusieurs journées par mois pour suivre les enfants dans la maison. Un peu inquiets car son cabinet est à 1h de route. Elle va finalement intégrer la maison médicale de Golbey, donc cela va faciliter le travail de partenariat. Le fait qu'elle vienne sur site est très confortable. Depuis le renfort en coordination, le retard a été rattrapé. 49 inclusions. Il y a eu des sorties d'enfants de 7 ans. Pour deux enfants retours à domicile sans mesure, difficulté à mobiliser les parents, le suivi a été interrompu. Toujours le projet de reconstruction de la pouponnière en cours, démarche qualité (écriture du projet d'établissement et projet de service).

**La Roche sur Yon :** La coordinatrice est partie en congé maternité, Mélissa psychologue a repris le relai dans l'attente que quelqu'un soit formé, sans temps dédié. 4 enfants en attente d'inclusion et de rencontre des parents. Remplacement en attente.

**Marseille :** Grosse montée en charge des inclusions sur les 2 pouponnières. Travail sur les autorisations parentales fait. Les bilans d'admission sont programmés. 18 inclusions ont été réalisées, les dossiers sont remplis, les bilans calés ou réalisés. Pour le suivi en psychologie, ils vont s'appuyer sur le réseau cocon, car enfants sont dans les deux réseaux en attendant le recrutement. Après cette montée en charge, il est envisagé une pause et de faire un point avec la hiérarchie pour penser la suite, car 178 inclusions pour 1.8 ETP. Les inclusions vont apporter une

charge supplémentaire aux médecins. Sur les 18 enfants inclus plus de la moitié ont moins d'un an.

**Ardennes** : peu de changement. Inclusions stoppées. Arrêt du recrutement du renfort. Impossible de faire des inclusions sans renfort. Poursuite des suivis engagés, mise à jour des dossiers. Relance du cabinet médical pour relancer les suivis. Tous les enfants du nord département n'ont plus de bilan dans le cadre de PEGASE mais vus par le médecin traitant des FA pour les bilans obligatoires.

**Dainville** : pas de grand changement. Difficulté de recrutement des médecins. Arrêt des inclusions depuis la dernière CDP. Enfants en attente de la signature des parents. Les coordinatrices doivent aussi pallier aux arrêts de travail sur la pouponnière.

**Chambéry** : retour à mi-temps après un arrêt maladie de 6 semaines sans remplacement, ni sur ce temps d'arrêt, ni sur ce mi-temps. Des inclusions ont été faites mais la structure n'a pas reçu les NIR et les dossiers sont à renseigner. 78 inclusions et 68 enfants suivis (10 sont sortis ou interrompus). Standby du réseau en attendant le cadre clair.

**Nîmes** : ouverture d'un autre groupe d'enfants avec 7 places sur la tranche d'âge 0-1 an depuis janvier. Poursuite des inclusions. 18 nouveaux inclus et 2 en attente. 123 inclusions, 109 suivis les autres étant en interruption faute de médecins à l'extérieur. Arrivée d'une psychomotricienne pour prendre en charge les enfants. Peut être un médecin mais il faut le relancer. Manque de médecin pour assurer les suivis des enfants qui sortent de la structure. Les médecins actuels sont déjà embolisés. Les médecins du réseau Cocon ne souhaitent pas intégrer PEGASE, car déjà beaucoup de prises en charge dans Cocon. Idem pour les médecins des CAMSP. Un point doit être fait avec la hiérarchie et les partenaires PEGASE. Avec la création du nouveau groupe, PEGASE n'a pas été la priorité.

Proposition : Est-ce que les enfants du Gard bénéficient de la double prise en charge PEGASE/Cocon. Comme sur Marseille est-il possible que les enfants soient suivis par les médecins Cocon en attendant le déblocage du réseau PEGASE et en s'appuyant sur leurs préconisations pour mettre en place les soins PEGASE. Les CR des bilans médicaux Cocon peuvent être mis dans le dossier PEGASE et les échelles renseignées. Le lien est fait avec le secrétariat cocon pour avoir le CR. Cela a le mérite de ne pas mettre les enfants en interruptions de suivi. Dans le Gard très peu d'enfants ont la double inclusion.

Sur Uzès ? pas de retour et peu de lien avec la structure d'Uzès. Les inclusions semblent se poursuivre. Sur Uzès c'est le Dr Brancato qui assure le suivi tant que les enfants sont à la pouponnière, une fois sortis les suivis s'arrêtent faute de réseau.

Ce compte-rendu sera versé sur votre Communauté de Pratique, consultable sur le lien suivant : <https://www.programmepegase.fr/cdp-pegasecoordination>

Rappel de votre mot de passe : segapecoordo

l'ECNP est régulièrement en télétravail, c'est pourquoi, **pensez à privilégier nos boîtes mails nominatives** :

[mireille.roze@programmepegase.fr](mailto:mireille.roze@programmepegase.fr)

[virginie.marchand@programmepegase.fr](mailto:virginie.marchand@programmepegase.fr)

[anita.crochet@programmepegase.fr](mailto:anita.crochet@programmepegase.fr)

et notre assistante administrative Julie Pichery [contact@programmepegase.fr](mailto:contact@programmepegase.fr)

**Prochaines conférences le jeudi 12 février 2026 de 13h30 à 15h00  
et le lundi 16 mars 2026 de 13h30 à 15h00**